



## L'INVITÉE

VIRGINIE BOREL, DIRECTRICE DU FORUM DU BILINGUISME, BIENNE

## L'économie, moteur important pour développer le bilinguisme

Dans les questions linguistiques, la transdisciplinarité revêt une grande importance... Ces dernières semaines, l'économie a pris une place réjouissante dans deux projets prometteurs en vue de l'ouverture à la langue et à la culture partenaire: d'abord, une initiative d'immersion linguistique pour les professionnels; ensuite, une étude conduite auprès d'entreprises sises dans les environs de Berne montrant que le français y représente un potentiel clairement sous-exploité.

Les langues ne représentent pas uniquement une ouverture sur le monde; dans un canton bilingue, elles représentent souvent un avantage économique. Or, notre région est régulièrement le nid de nouvelles initiatives innovantes et créatives! C'était le cas la semaine dernière, lorsque les Cham-

bres économiques du Jura bernois et de Bienne-Seeland présentaient un projet visant à promouvoir des échanges de professionnels, idéalement au sein du canton de Berne, par l'immersion linguistique dans une entreprise pour une durée de trois à six mois.

Hasard du calendrier ou synergie encourageante, de nouvelles données ont été communiquées ce jeudi à Berne: le premier Baromètre du bilinguisme® en entreprise dans la région de Berne, conduit par le Forum du bilinguisme, en collaboration avec l'Union du commerce et de l'industrie, BERNbilingue et Entente bernoise, tend à prouver que les compétences linguistiques sont également nombreuses dans cette région qui fait le pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. D'ailleurs, le fran-

çais – dont l'importance tendrait à augmenter selon les sondés – y apparaît comme plus important que l'anglais: 69% des employés utilisent également le français et 57% l'anglais dans le cadre de leurs contacts professionnels,

**D'ailleurs, le français – dont l'importance tendrait à augmenter selon les sondés – y apparaît comme plus important que l'anglais: 69% des employés utilisent également le français et 57% l'anglais dans le cadre de leurs contacts professionnels, tant à l'oral qu'à l'écrit.**

sonnel, mais également dans le marketing.

En effet, près de la moitié des entreprises de la région de Berne (44%) soulignent la difficulté à recruter des employés francophones. Toutefois, fait

regrettable, dans la formation des apprentis, les aspects linguistiques ne semblent jouer pratiquement aucun rôle. A l'heure de la révision de diverses formations professionnelles – à

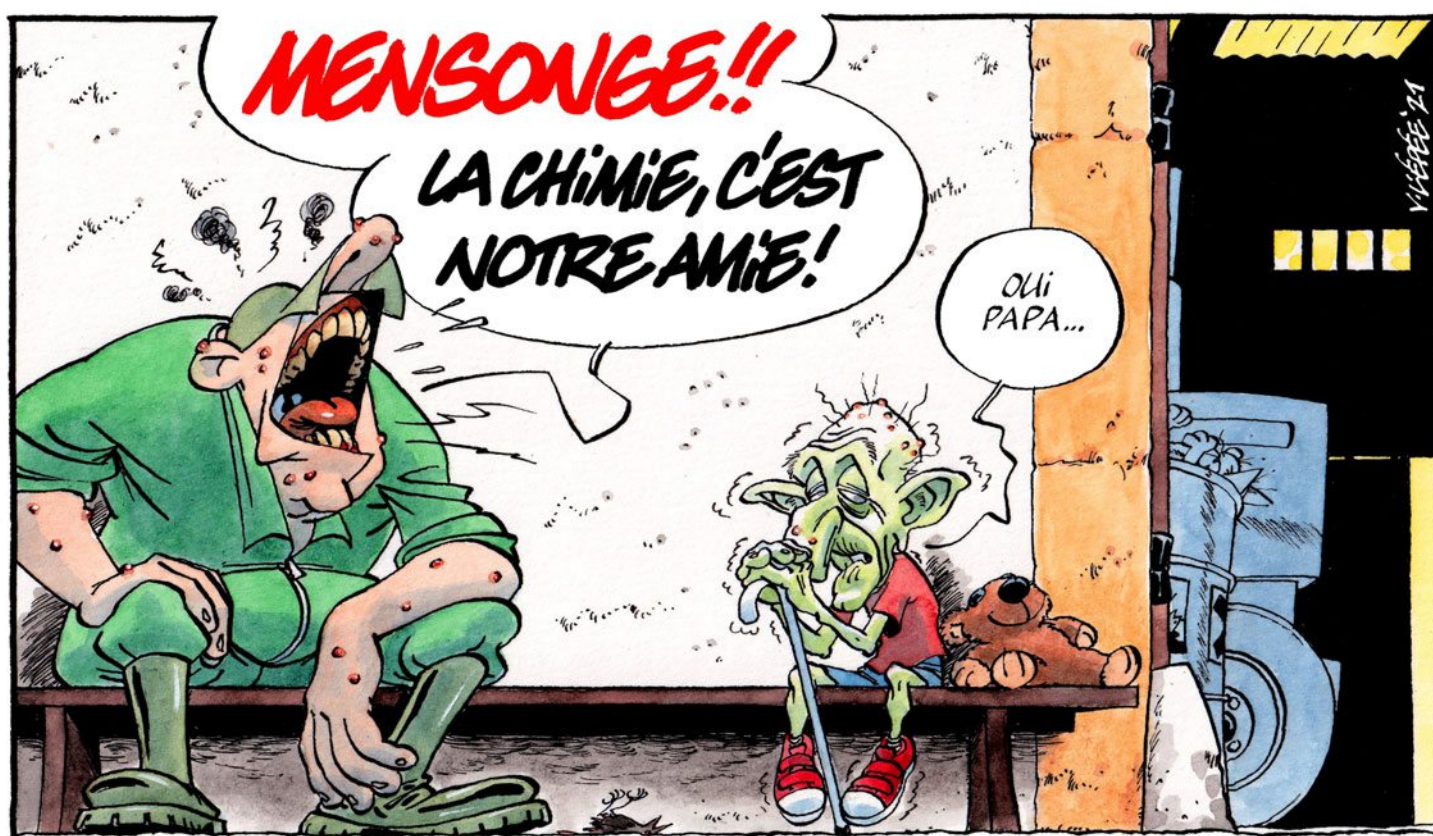
l'image de celle des employés de commerce –, ce constat devrait alerter les dirigeants politiques!

En outre, alors même que les entreprises et organisations de la région de Berne opèrent largement au-delà de la Suisse alémanique et déclarent vouloir s'adresser également à des clients potentiels en Suisse romande, le site internet de 42% des entreprises n'existe qu'en allemand.

Formation, marketing, mais avant tout conscientisation que le français et l'allemand représentent un avantage essentiel dans un canton bilingue, que ce soit du point de vue de l'employabilité ou de la consommation... une montée en cohérence et en puissance est nécessaire, mais on constate qu'on n'en est finalement pas si éloigné... weiter so!

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

## ENFANTS: DES PESTICIDES JUSQUE DANS LA TÊTE



## COURRIER DES LECTEURS

## MESURES POLICIÈRES

Où vont nos libertés?

De nos jours, nous vivons dans une ambiance ultrasécuritaire, au point qu'on en oublie la valeur de nos libertés. Elles sont remises en question par la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme sur laquelle nous voterons le 13 juin. Le scandale des fiches des années nonante a été vite oublié. Cette nouvelle loi aura pour effet d'appliquer des mesures disproportionnées, laissant place à l'arbitraire. La loi pourra s'appliquer sans l'intervention d'un juge, ce qui accroîtra les pouvoirs de la police. De ce fait, lorsqu'un simple soupçon sera porté à l'endroit d'un citoyen, la police pourra intervenir contre cette personne, bien que, dans les faits, elle n'a commis ni délit, ni crime.

Amnesty international Suisse dénonce cette loi, qu'elle juge excessive et qui enfreint nos libertés. Pour faire bonne mesure dans cette affaire sécuritaire, les enfants à

partir de 12 ans pourront être victimes de la loi. Depuis l'âge de 15 ans, ils pourront être soumis à l'assignation à résidence. Tout ça nous montre les excès de cette nouvelle loi. Nos libertés ne sont pas à brader par des mesures policières outrancières, et la justice doit continuer de jouer son rôle dans notre Etat démocratique.

Thierry Cortat, Delémont

## CORONAVIRUS

Mais que fait donc Berne?

Après une longue réflexion, je décide de communiquer mon vif courroux concernant le système mis en place dans le canton de Berne concernant la vaccination Covid. En début d'année, je me suis inscrit sur le portail de vaccination du canton et j'ai obtenu un code personnel. Jusque-là, pas de problème. Le cirque commence dès que l'on veut obtenir un rendez-vous. Après avoir passé les écueils de l'usine à gaz mis en place sur internet, on lit toujours le même message: pas de rendez-vous possible, et cela dans tous les centres de vaccination du canton. J'ai également essayé par téléphone, même galère, avec un temps d'attente anormal pour avoir toujours la même réponse: pas de rendez-vous possible. Un

ami neuchâtelois, à qui j'avais fait part de mon désarroi, m'invite à m'inscrire dans le canton de Neuchâtel, où il est possible de s'enregistrer, même si on n'en est pas résident. Après un téléphone et une attente de 30 secondes, on me répond et on prend mon inscription. Je me suis rendu au centre de vaccination de La Maladière, à Neuchâtel. Une grande tente chauffée, ou l'on est très bien accueilli, avec une organisation tip-top. Vingt minutes plus tard, j'étais vacciné. Mon épouse, dont la patience a atteint ses limites après des semaines d'essais infructueux, a suivi le même chemin que moi. Un téléphone, une inscription et un rendez-vous rapide.

Je m'interroge: le canton de Berne pratique-t-il une ségrégation avec une partie de sa population? J'ai lu la réponse à ma question dans Le JdJ du 29 mai dans l'article intitulé «Clientélisme cantonal pour une piquê» et dans le matin.ch du jeudi 27 mai sous le titre «Bienne, 4 heures de queue pour un vaccin». Au vu de la photo et à la lecture de cet article, on se demande si on n'est pas dans une république bananière. Je trouve cet état de fait tout à fait détestable et déplorable. Je stigmatise également le ou les pignoufs responsables de ce système.

Jacques Genoud, Bienne

## LA QUESTION DE LA SEMAINE

Si vous vous faites vacciner, allez-vous demander un certificat Covid?

Vous pouvez voter sur notre site internet [www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch), mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: [redactionjj@journaldujura.ch](mailto:redactionjj@journaldujura.ch)

## BELPRAHON

Pas question de revoter!

Il y a plusieurs mois, un comité politique nommé «Belprahon Jura bernois» a été créé et compte près de 120 membres à ce jour. Le travail politique a été intense, en prévision des attaques séparatistes qui ne manquaient pas d'arriver, vu l'agitation qui a été entretenue depuis le 17 septembre 2017.

Le Conseil communal a donc décidé de passer en force, en essayant d'obliger la population de notre paisible village à voter sur son appartenance cantonale, le 27 juin prochain. Ce projet grotesque va être tué dans l'œuf. Un recours a en effet été déposé à la Préfecture du Jura bernois pour empêcher la tenue de ce scrutin illicite. Aucune base légale ne permet d'organiser une telle votation.

La faute politique majeure dont se rend coupable le Conseil communal est inacceptable et nous dénonçons ces actes illégitimes. La commune de Belprahon a décidé par 121 voix de rester bernoise le 17 septembre 2017, et ce vote est entré en force. Notre commune restera donc dans le Jura bernois et le séparatisme ne passera pas.

Belprahon Jura bernois

## CORONAVIRUS

De quoi être dubitatif...

On apprend que le Tocilizumab, médicament anti-inflammatoire développé par Roche et utilisé dans les maladies auto-immunes, permet de réduire drastiquement la mortalité chez les patients hospitalisés. De même, le Dr McCullough professeur de médecine au Medical Center University Baylor, à Dallas, prétend que cinq médicaments, déjà connus, peuvent enrayer la maladie chez les patients atteints de Covid. En même temps, beaucoup de généralistes se plaignent d'avoir été tenus à l'écart pour le traitement de ce virus, alors que les patients étaient systématiquement amenés dans les hôpitaux.

Ce n'est pas sans rappeler le bourrage des mémoires des ordinateurs, il y a quelques années, pour susciter les ventes. On a bourré les hôpitaux pendant que les généralistes protestaient, on a créé des files d'attente, on a mandaté l'armée, on a installé des tentes pour les morts, on a creusé des fosses et tout ça, pour une maladie inflammatoire que n'importe quel généraliste peut soigner avec des médicaments déjà existants. On peut se demander à qui profite le crime.

Entre-temps, on nous a imposé des masques dont beaucoup de scientifiques contestent l'efficacité, on nous a limités dans nos mouvements par le confinement, alors que beaucoup d'études montrent que ça ne sert à rien – comme si le virus arrêta de se répandre lorsqu'on est assis sur une terrasse, alors que le personnel doit porter un masque. Quelle «masque-arade!» D'autant plus que les mêmes masques portés en Suisse ne répondent pas aux exigences en Allemagne. De qui se moque-t-on? En résumé, on nous a imposé le lavage des mains, le désinfectant, les masques, le confinement et sournoisement, le vaccin et, encore plus sournoisement, l'obligation de vacciner. Tout cela fait penser aux heures sombres de l'Europe. Il y a de quoi être dubitatif.

Serge Beureux, Bienne